



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien à la filière du lin

Question au Gouvernement n° 3232

Texte de la question

SOUTIEN À LA FILIÈRE DU LIN

M. le président. Retrouvons nos esprits et écoutons en silence M. Xavier Batut.

M. Xavier Batut. Ma question, à laquelle j'associe ma collègue Séverine Gipson, s'adresse au ministre de l'agriculture et de l'alimentation. La France est le leader mondial de la production de lin. Les agriculteurs normands en assurent 60 %, suivis par ceux des Hauts-de-France et d'Île-de-France. Dans un contexte de crise sanitaire inédit, l'Asie qui importe 80 % de la production de nos régions, a brutalement annulé ses commandes. Alors que la campagne d'arrachage du lin a commencé dans nos territoires, l'arrêt des exportations a de lourdes conséquences pour toute la filière, à commencer pour les 6 500 liniculteurs français qui dépendent aujourd'hui du marché mondial du textile. De surcroît, les transformateurs, c'est-à-dire les teilleurs, les peigneurs, les filateurs, subiront de plein fouet cette crise conjoncturelle qui pourrait, ces prochains mois, glisser vers une crise structurelle.

Fibre naturelle, le lin présente des atouts considérables. Qui plus est, ses caractéristiques permettent de fabriquer des produits biosourcés.

J'ai rencontré, avec plusieurs de mes collègues députés, les différents acteurs de la filière du lin en France. S'ils ont apprécié les mesures d'urgence décidées dans le cadre de la crise sanitaire, ils attendent des mesures fortes à court terme. Il conviendrait ainsi d'accompagner tout d'abord les premiers acteurs de la filière pour le financement, le stockage et l'engrangement de la paille ou de la filasse. Il faudrait ensuite soutenir les organisations professionnelles qui assurent la promotion du lin auprès du grand public, afin de relancer la consommation.

À moyen terme, il faudra accompagner financièrement les démarches que la filière engagera pour innover dans la recherche et développement, en particulier pour la destination technique de cette fibre, afin de ne plus dépendre entièrement de l'Asie.

Enfin, les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, des énergies renouvelables ou de l'habillement, bénéficient de mesures d'accompagnement de l'État. Ce dernier étant aussi donneur d'ordre, il faut prendre en compte le lin qui présente des valeurs ajoutées par rapport aux fibres fossiles. Quel plan d'action est prévu pour préserver le dynamisme de la filière du lin et comment l'intégrer dans le plan de relance ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. La filière du lin, comme toutes les filières agricoles, bénéficiera de l'accord trouvé cette nuit car cet accord historique européen permet de conforter la

politique agricole commune. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Loïc Prud'homme. C'est faux !

M. Julien Denormandie, ministre. Cet accord, qui permettra de mener une politique agricole commune plus solidaire, de financer les transitions écologiques et de préserver le budget, est le fruit de l'engagement du Président de la République et de la France auprès des partenaires européens pour que la première proposition de l'année dernière soit revue considérablement à la hausse.

Des sommets bruxellois, je redescends dans les plaines normandes et la région des Hauts-de-France où un terrible défi nous attend : accompagner et promouvoir la filière du lin qui est une filière d'excellence même si elle reste méconnue. À l'initiative de plusieurs parlementaires, je porte aujourd'hui une cravate en lin fabriquée en France, pour témoigner de l'excellence de cette filière. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Mme Barbara Pompili, ministre. Absolument.

M. Julien Denormandie, ministre. Nous devons pousser la promotion, les stockages, malgré les difficultés. Nous devons également inclure la filière du lin dans le plan de relance, au même titre que les autres filières agricoles. Je prends, devant vous, l'engagement d'aider cette filière, au niveau de Bruxelles comme au niveau national. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Les chaussettes sont fabriquées en Chine.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Batut](#)

Circonscription : Seine-Maritime (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3232

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 juillet 2020](#)